AVIS PUBLIC

Assemblée publique de consultation sur le projet de vision stratégique du territoire de la MRC des Laurentides

AVIS PUBLIC est donné par la soussignée, Nancy Pelletier, directrice générale et greffière-trésorière de la MRC des Laurentides, à l'effet que le 22 octobre 2026, lors d'une séance régulière, le conseil de la MRC des Laurentides a adopté son projet d'énoncé de vision stratégique du développement territorial. Cet énoncé de vision servira de base à la révision du schéma d'aménagement et de développement du territoire.

L'énoncé de vision stratégique est libellé comme suit :

> *À l'horizon 2040, la MRC des Laurentides confirme sa vocation de milieu de vie par excellence au Québec et démontre un leadership reconnu dans l'art de vivre en milieux rural, urbain et de villégiature.*
>
> *Elle mobilise les municipalités et les forces du territoire afin de maintenir un équilibre entre la protection de l'environnement naturel exceptionnel et la vitalité des communautés, de mettre en valeur durablement ses ressources et ses forces distinctives, de renforcer la capacité collective d'agir et de faire des enjeux sociaux et climatiques des critères déterminants de ses choix.*

En conformité avec la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, des assemblées publiques de consultation auront lieu aux dates suivantes :

- **Mercredi, le 2 décembre 2026 à 17h**, salle Ronald Provost de la MRC des Laurentides, située au 1255, chemin des Lacs, Mont-Blanc
- **Lundi, le 7 décembre 2026 à 17h**, salle Wilfrid-Machabée de la Municipalité de Labelle, située au 1, rue du Pont, 2e étage, Labelle
- **Mardi, le 8 décembre 2026 à 17h**, salle du conseil de la Municipalité de Lac-Supérieur, située au 1295, chemin du Lac-Supérieur
- **Mercredi, le 9 décembre 2026 à 17h**, salle communautaire de la Municipalité de Val-Morin, située au 6120 rue Morin, 2e étage, Val-Morin
- **Lundi, 14 décembre 2026 à 17h**, salle du conseil Place Lagny de la Ville de Sainte-Agathe-des-Monts, située au 2, rue St-Louis, Sainte-Agathe-des-Monts
- **Mardi, 15 décembre 2026 à 17h**, salle du conseil de la Ville de Mont-Tremblant, située au 1145, rue de Saint-Jovite, Mont-Tremblant

Au cours de ces assemblées, la commission de consultation formée d'élus de la MRC expliquera le projet d'énoncé de vision stratégique et les effets de cette adoption sur le territoire, et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Une copie de la résolution adoptant le projet d'énoncé de vision stratégique peut être consultée en ligne (https://mrclaurentides.qc.ca/schema-damenagement/), au bureau de la MRC, du lundi au jeudi, de 8h à 12h et de 13h à 17h, ainsi qu'au bureau de chaque municipalité dont le territoire est compris dans celui de la MRC des Laurentides.

Les personnes et les organismes qui désirent soumettre des représentations écrites à la MRC des Laurentides peuvent le faire avant 17h, le 1er mars 2027, par la poste à l'adresse suivante : 1255, chemin des Lacs, Mont-Blanc (Québec) J0T 2G0, ou par courrier électronique à amenagement@mrclaurentides.qc.ca.

DONNÉ à Mont-Blanc, ce 16 novembre 2026

(Signé)

Nancy Pelletier
Directrice générale et greffière-trésorière